



Rapport d'enquête CMPP 2025



TABLES DES MATIERES

1. RELATION AVEC L'ENVIRONNEMENT	4
1.1 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et l'ARS ?	4
1.2 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et votre organisme gestionnaire ?	5
1.3 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et les collectivités locales ? ..	6
1.4 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et le secteur sanitaire ?	7
1.5 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et les Plateformes de Coordinations et d'Orientation (PCO) ?	8
1.6 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et l'Aide Sociale à l'Enfance ?	9
1.7 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et l'Education Nationale ? ..	10
1.8 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et les autres établissements médico-sociaux ?	11
1.9 Synthèse des remarques et des commentaires concernant les relations des CMPP avec leur environnement	12
2. DEMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE	13
2.1 Nombre d'ETP total budgétés au CMPP (pourvus et vacants) :	13
2.2 Postes vacants en CMPP	13
2.3 Sur les 20 dernières années, combien de postes d'enseignants spécialisés (psychopédagogues) affectés à votre CMPP ont-ils été supprimés ?	14
2.4 Sur les 20 dernières années, combien de postes de "directeurs Éducation Nationale" affectés à votre CMPP ont-ils été supprimés ?	14
2.5 Synthèse des remarques et des commentaires concernant la démographie professionnelle....	14
3. EVOLUTION ORGANISATIONNELLE	15
3.1 Quelles ont été les principales évolutions organisationnelles de votre CMPP ces 5 dernières années ?	15
3.2 Quelles ont été les principales évolutions de l'offre de soin de votre CMPP sur ces 5 dernières années ?	15
3.3 Quelles initiatives ont été mises en place pour améliorer l'accès aux soins pour les patients et réduire les délais d'attente ?	16
3.4 Avez-vous des remarques et des suggestions concernant les dernières évolutions organisationnelles ?	16

Cette enquête vise à évaluer trois aspects clés des CMPP :

- Les relations de votre CMPP avec son environnement,
- L'état de la démographie professionnelle
- Les dernières évolutions organisationnelles.

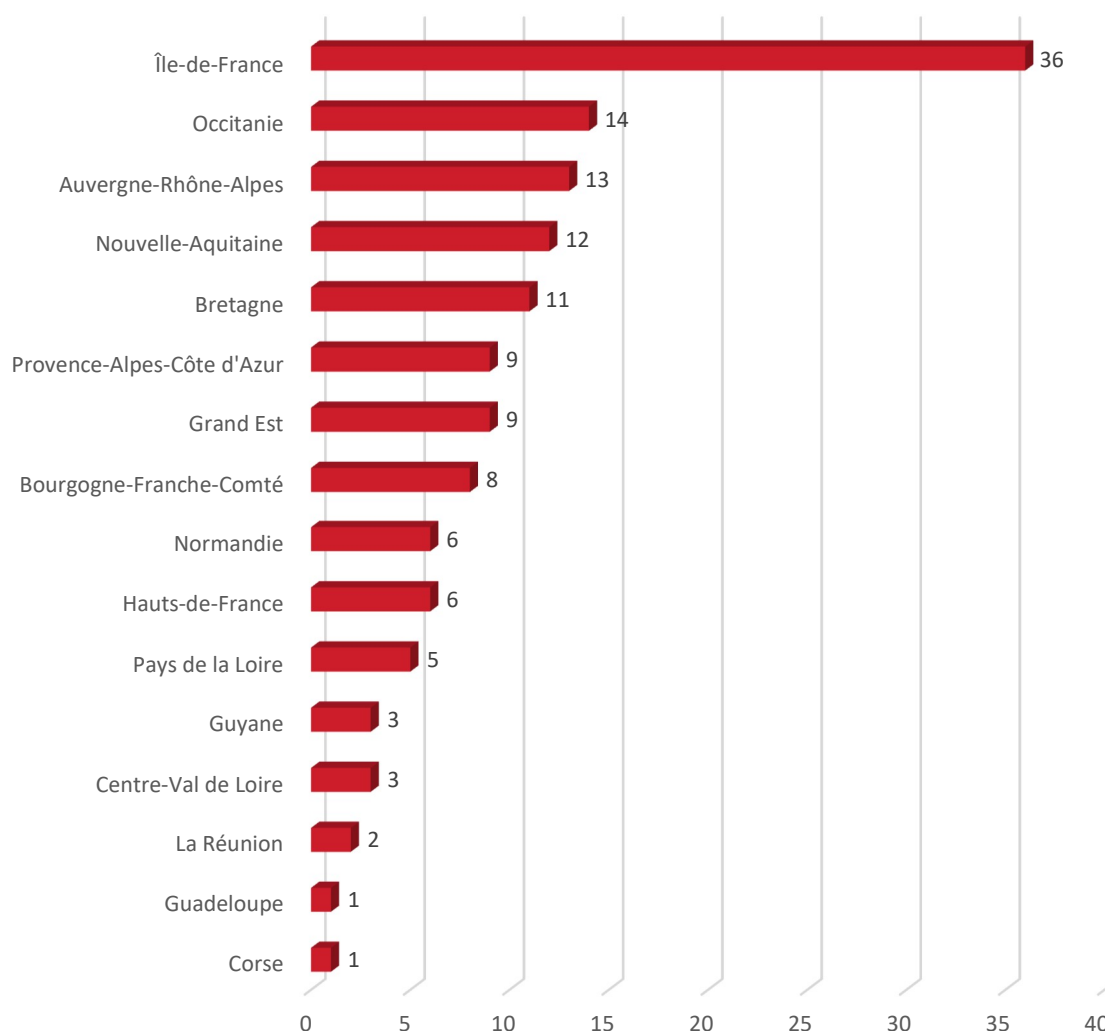
Administré de mars à mai 2025 à l'ensemble des CMPP (adhérents et non adhérents) par mail.

Recueil des données : Microsoft Forms

L'enquête était anonyme. Il a été laissé la possibilité au répondant d'indiquer le nom du CMPP (facultatif).

139 réponses ont été recueillies.

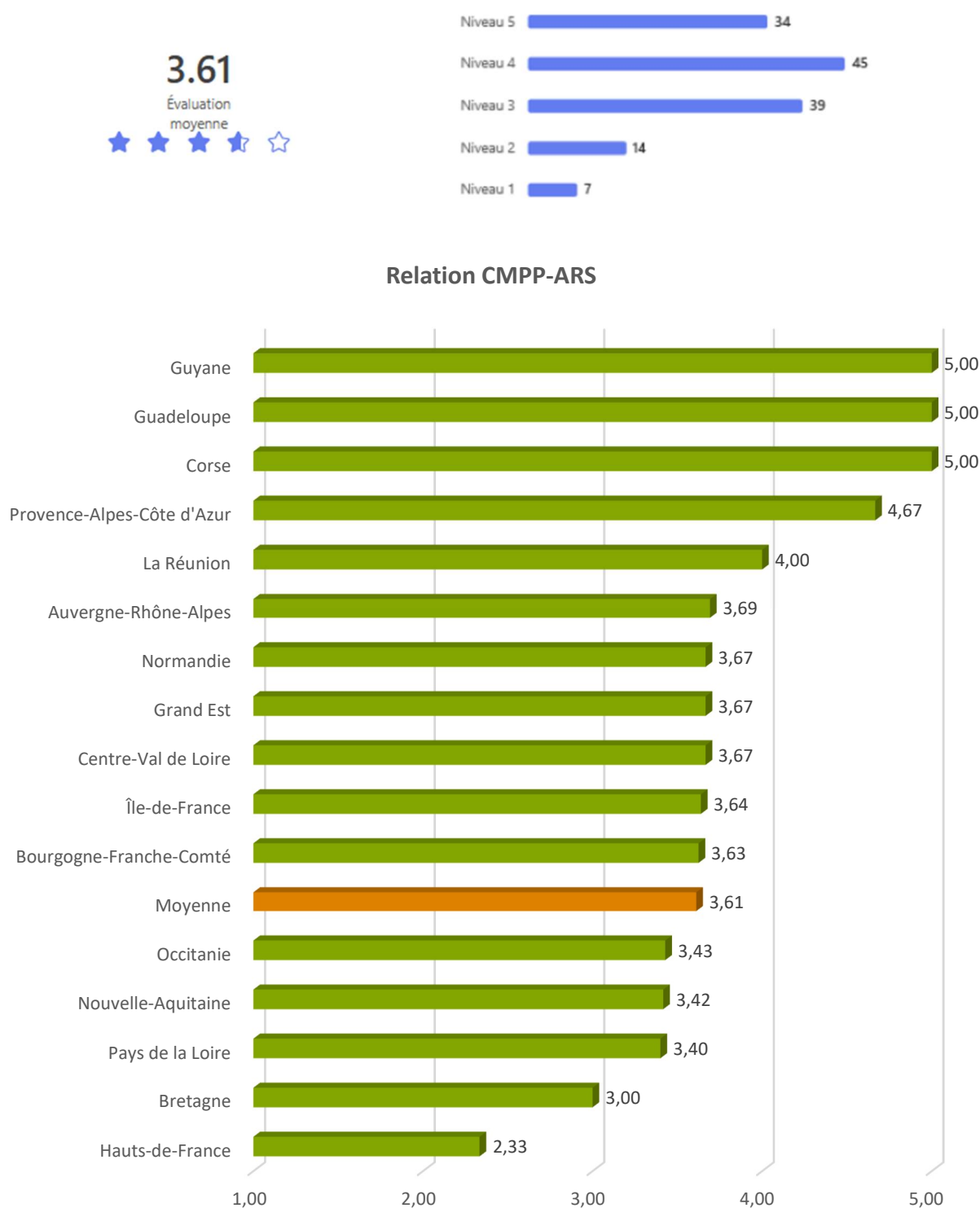
Répartition géographique des réponses



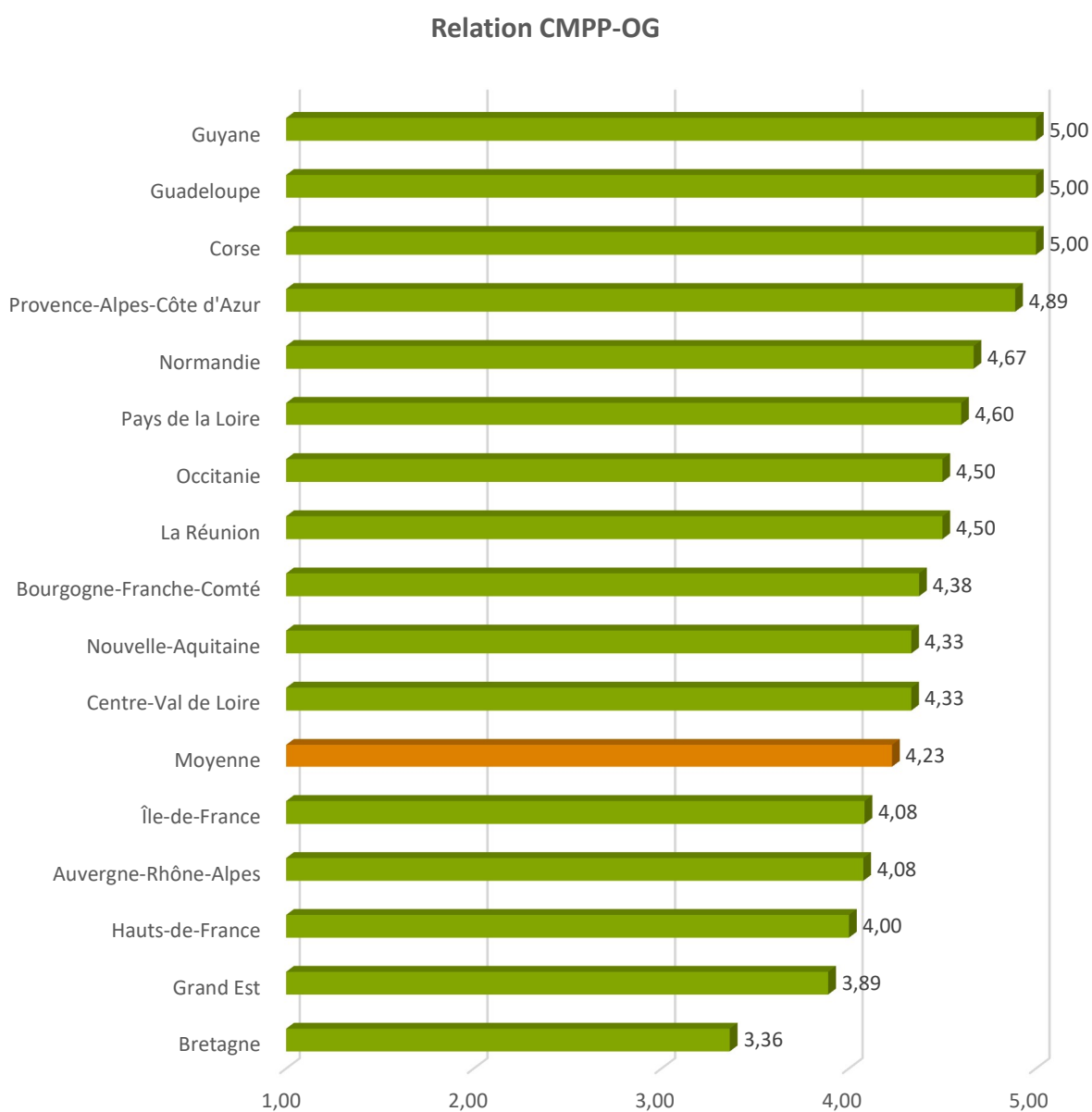
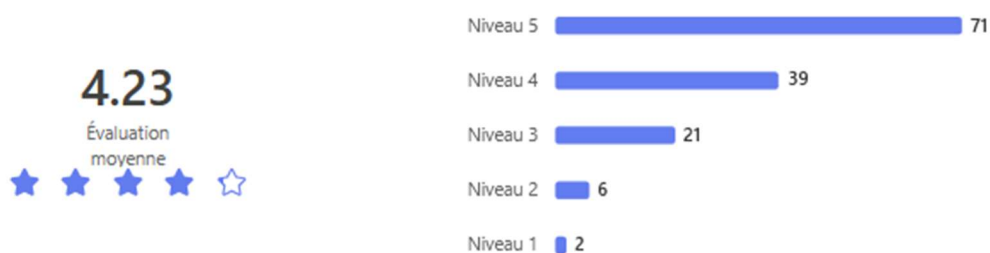
1. RELATION AVEC L'ENVIRONNEMENT

Pour chacune des questions, les répondants ont noté de 1 à 5 étoiles. 1 étoile : Très mauvaise relation. 5 étoiles : Excellente relation.

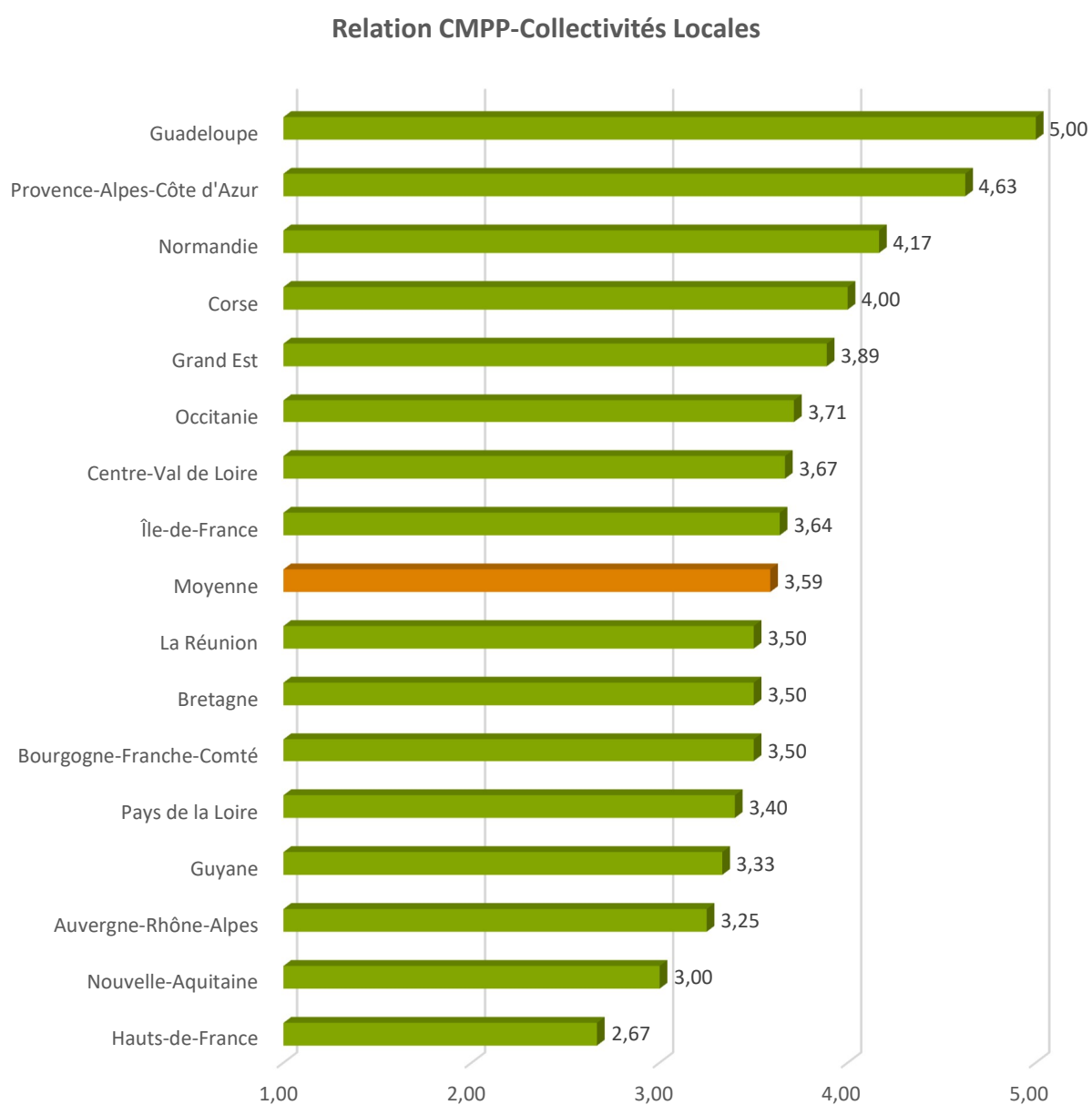
1.1 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et l'ARS ?



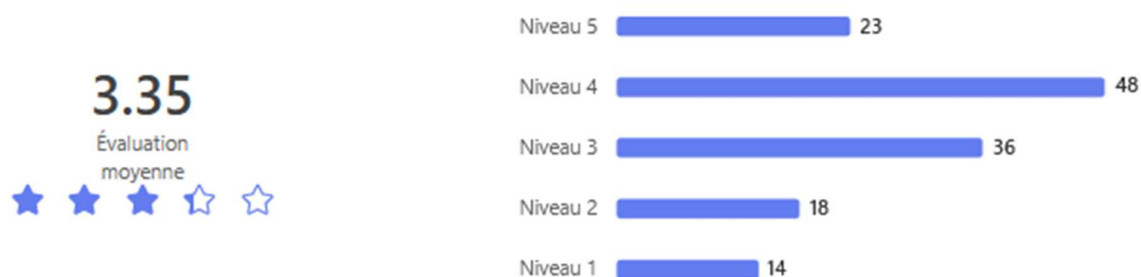
1.2 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et votre organisme gestionnaire ?



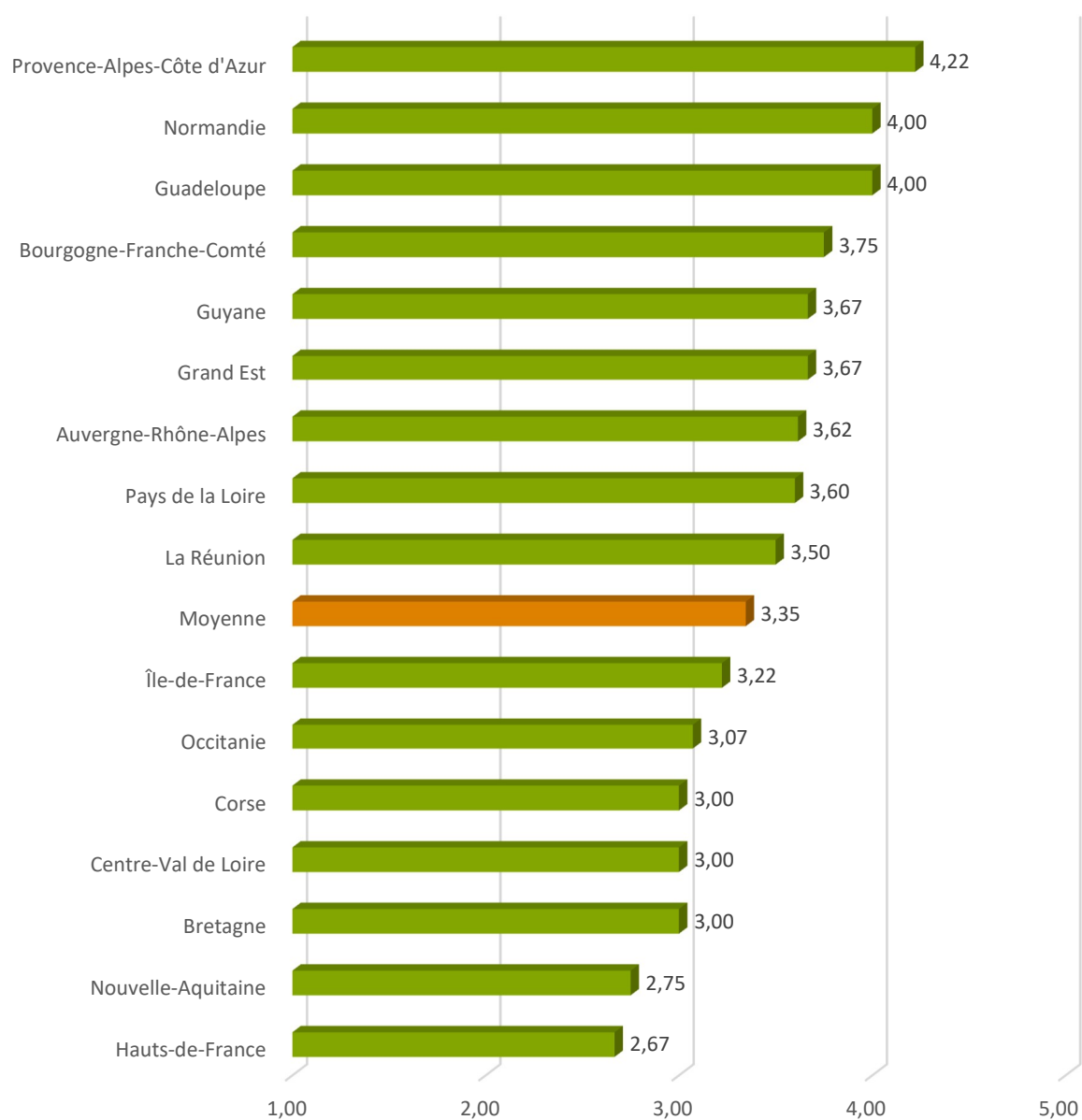
1.3 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et les collectivités locales ?



1.4 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et le secteur sanitaire ?



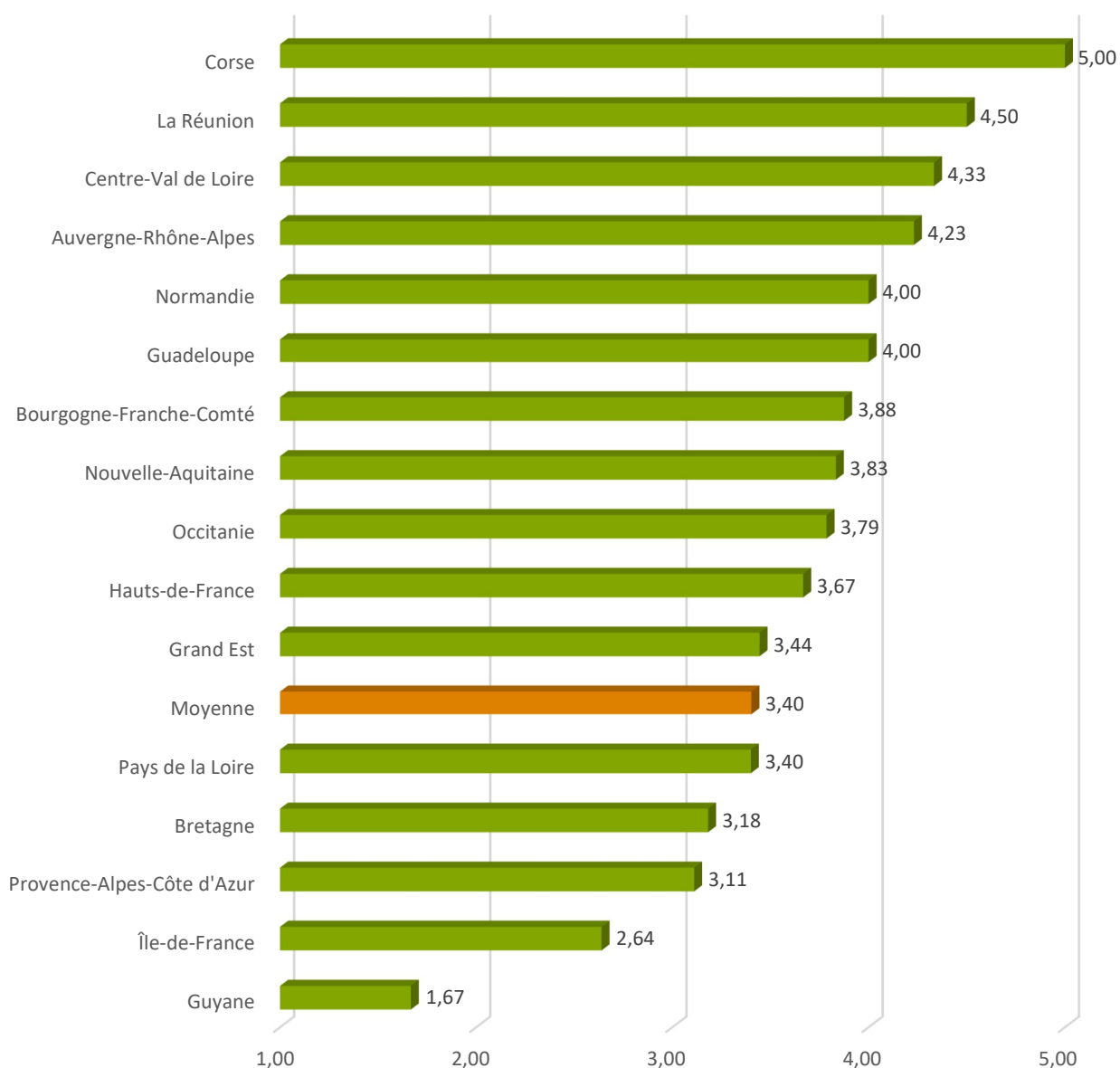
Relation CMPP - Secteur sanitaire



1.5 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et les Plateformes de Coordinations et d'Orientation (PCO) ?



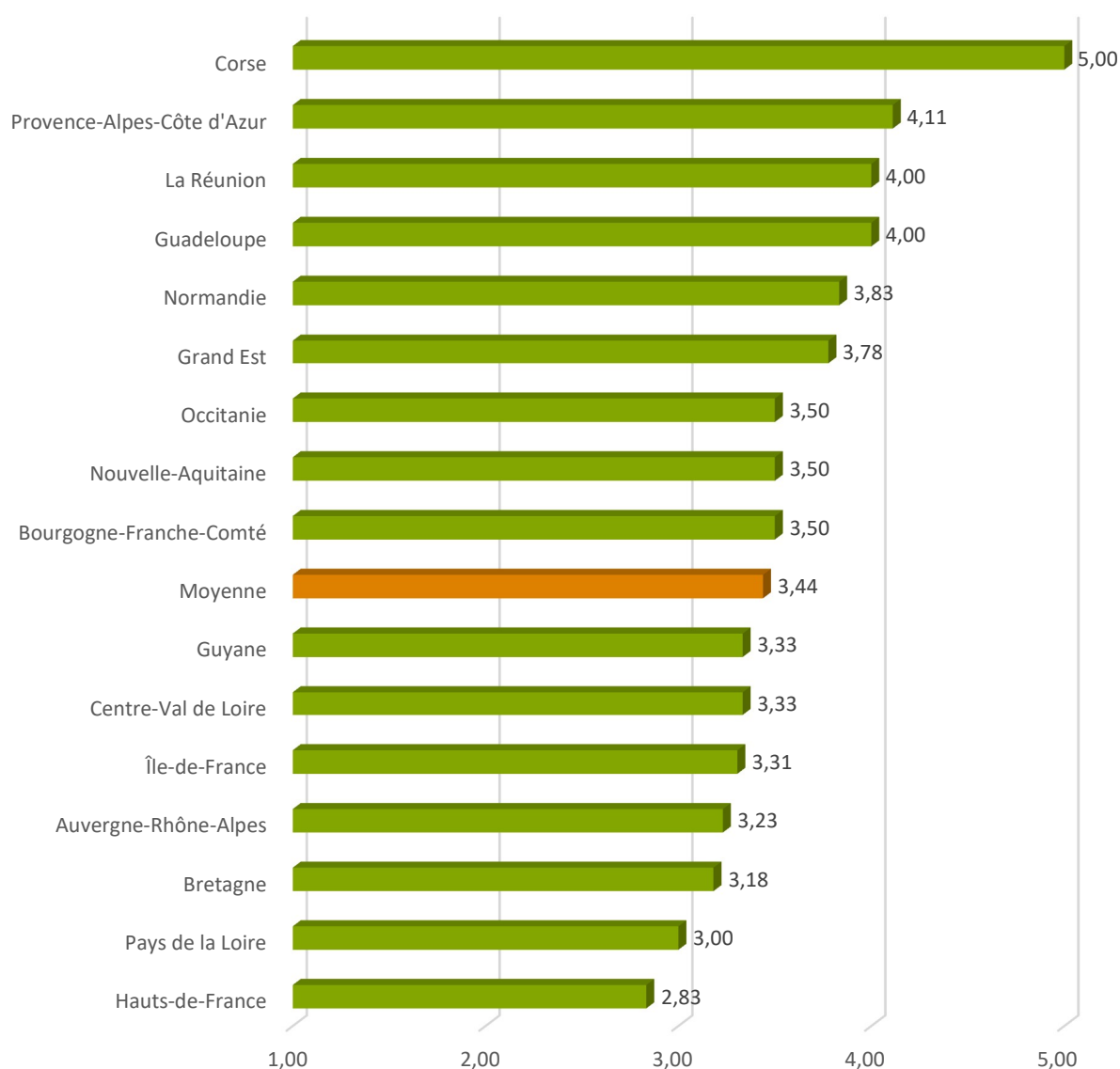
Relation CMPP-PCO



1.6 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et l'Aide Sociale à l'Enfance ?



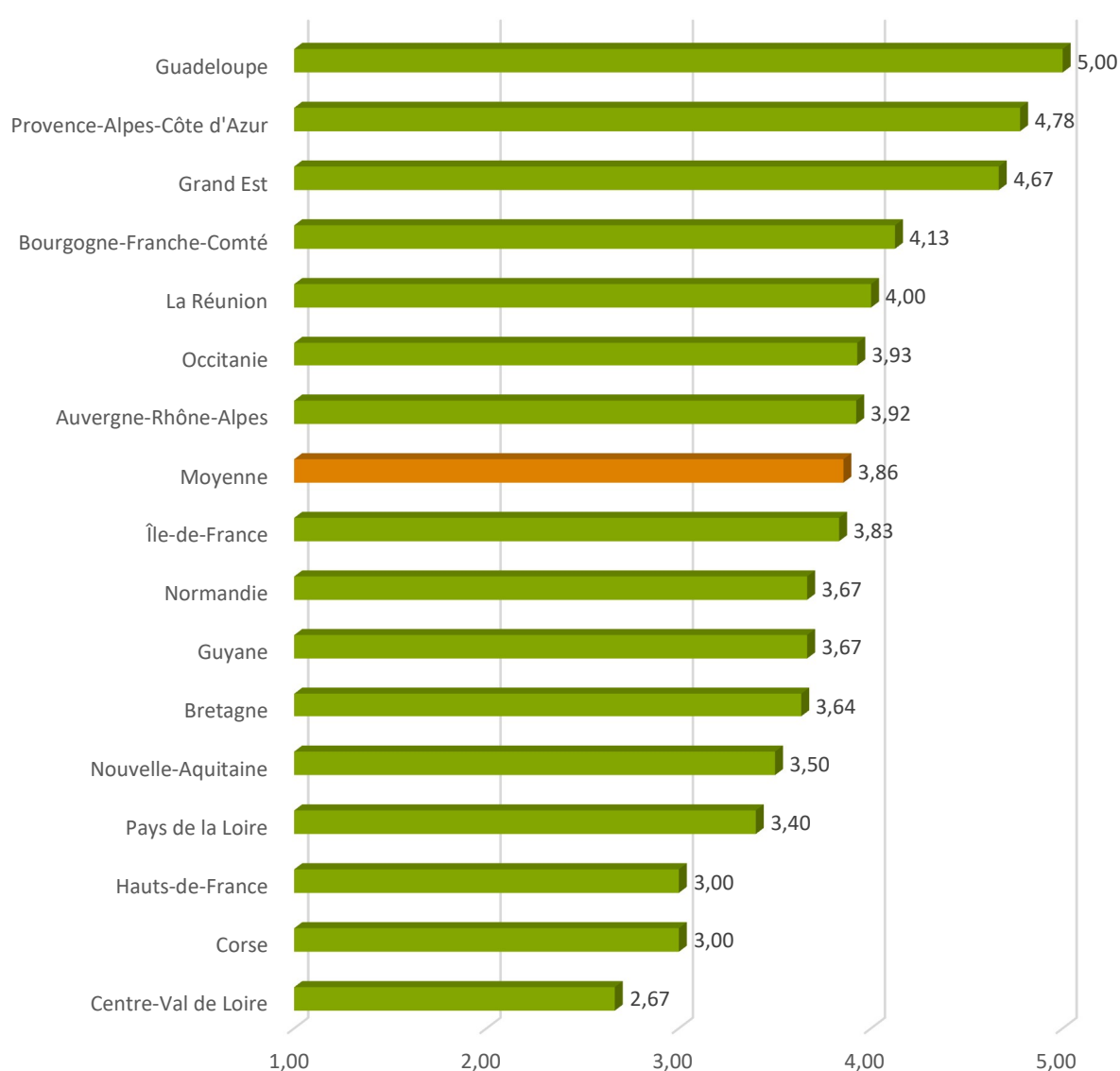
Relation CMPP-ASE



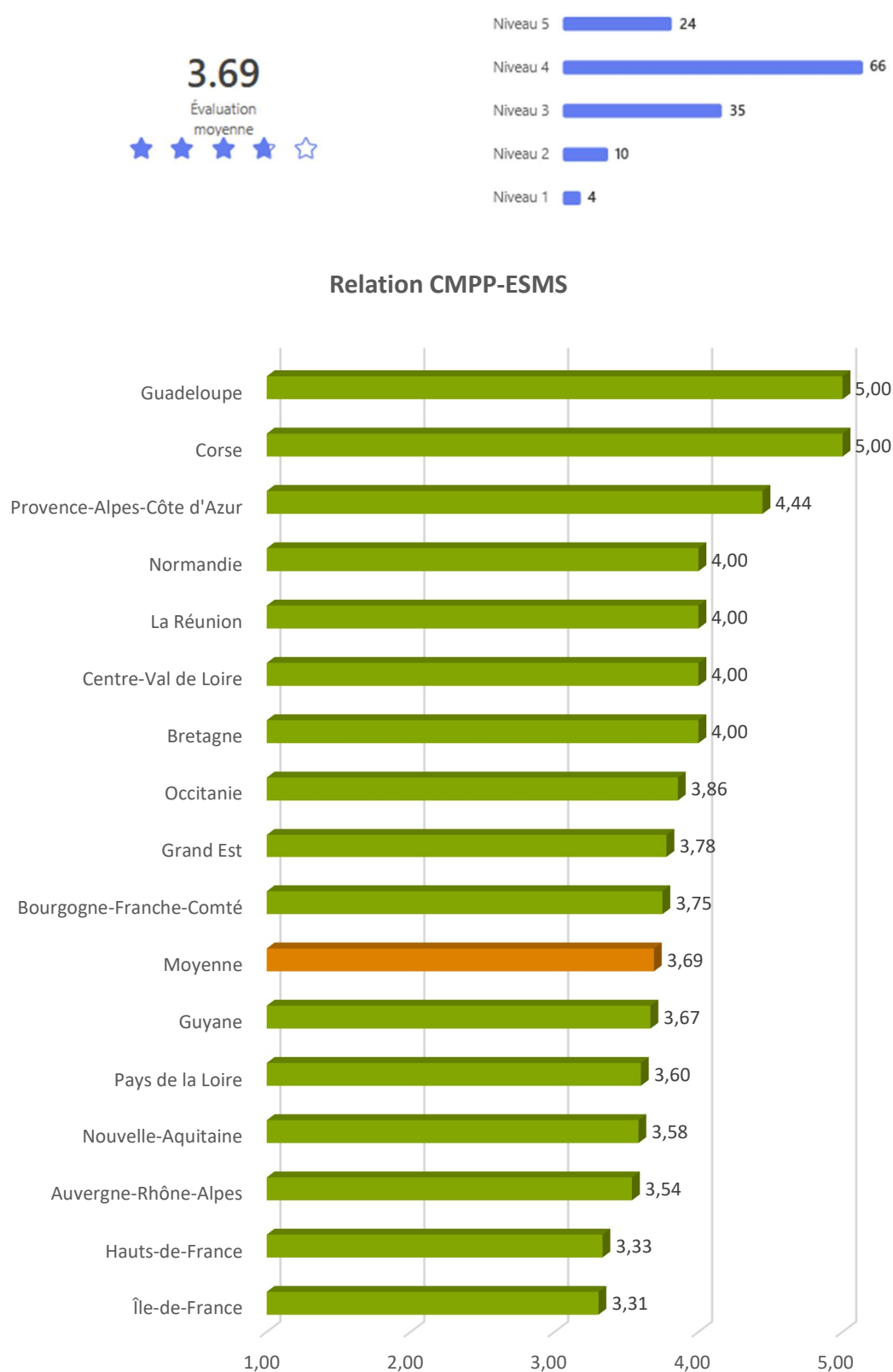
1.7 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et l'Education Nationale ?



Relation CMPP-EN



1.8 Comment évaluez-vous la qualité des relations entre votre CMPP et les autres établissements médico-sociaux ?



1.9 Synthèse des remarques et des commentaires concernant les relations des CMPP avec leur environnement

- **Qualité des partenariats et collaborations** : Les CMPP sont bien intégrés dans leur environnement et entretiennent des relations positives avec des partenaires tels que l'Éducation Nationale, l'ASE, et les structures médico-sociales. Des initiatives comme les PCO et la coordination de parcours sont mentionnées comme des points forts lorsque les liens avec le CMPP sont créés.
- **Difficultés rencontrées dans les relations** : Les CMPP font face à des obstacles tels que le manque de temps pour les échanges, des tensions budgétaires, et des relations parfois dégradées avec des partenaires comme l'ASE et les collectivités locales. Les listes d'attente et le manque de places dans les structures aggravent ces difficultés.
- **Manque de structures adaptées** : Le manque de structures comme les SESSAD, IME, et hôpitaux de jour est un problème récurrent. Cela entraîne une surcharge des CMPP, qui doivent souvent prendre en charge des patients au-delà de leur âge limite ou sans solution adaptée.
- **Relations avec l'Éducation Nationale** : Les relations avec l'Éducation Nationale sont variées, allant de collaborations historiques à des tensions liées à la suppression de postes et au manque de temps pour des échanges réguliers. Des actions sont prévues pour améliorer ces relations, notamment sur les aménagements pédagogiques.
- **Problèmes liés aux ressources et au soutien** : Le manque de ressources médicales, de pédopsychiatres, et de soutien de l'ARS est un problème majeur. Les CMPP doivent souvent pallier ces carences, ce qui limite leur capacité à répondre efficacement aux besoins croissants des usagers.
- **Complexité de l'environnement** : Certains CMPP, en particulier les plus petits, évoque la difficulté à s'approprier les nouveautés de l'environnement et le manque de temps pour tisser des liens avec les partenaires.

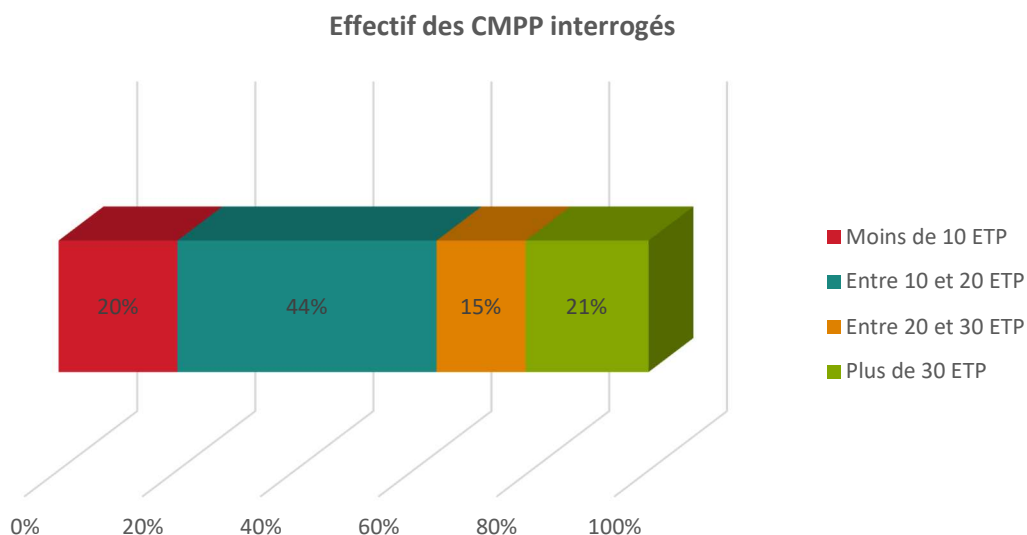
2. DEMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE

2.1 Nombre d'ETP total budgétés au CMPP (pourvus et vacants) :

Pour 139 réponses :

Total : 2832,04 ETP

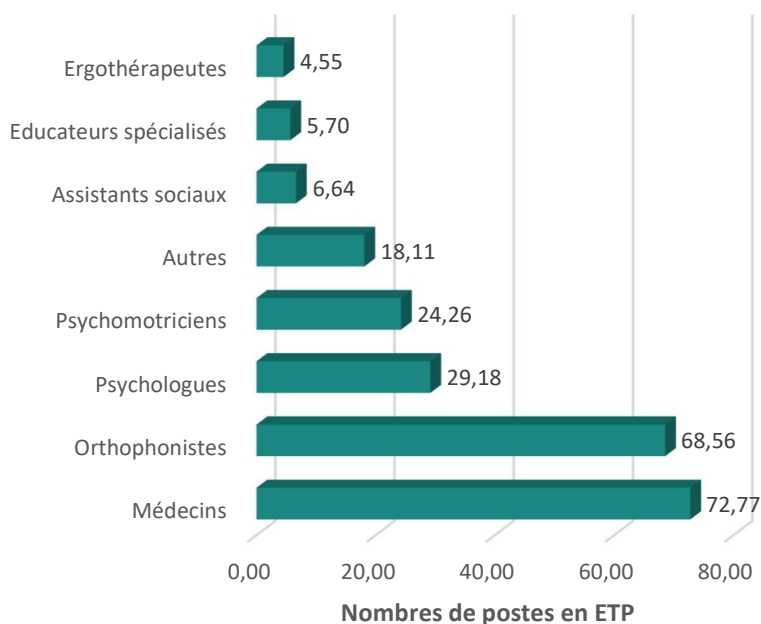
Moyenne : 20,37 ETP



2.2 Postes vacants en CMPP

Pour 139 réponses

Postes F/H en ETP	Total*	Moyenne**
Médecins	72,77	0,53
Orthophonistes	68,56	0,49
Psychologues	29,18	0,21
Psychomotriciens	24,26	0,17
Autres	18,11	0,13
Assistants sociaux	6,64	0,05
Educateurs spécialisés	5,70	0,04
Ergothérapeutes	4,55	0,03
Total	229,77	1,65



*Total : somme de l'ensemble des postes vacants

**Moyenne : Colonne total / nombre de répondant

2.3 Sur les 20 dernières années, combien de postes d'enseignants spécialisés (psychopédagogues) affectés à votre CMPP ont-ils été supprimés ?

117 postes sur 139 réponses.

2.4 Sur les 20 dernières années, combien de postes de "directeurs Éducation Nationale" affectés à votre CMPP ont-ils été supprimés ?

81 postes sur 139 réponses.

2.5 Synthèse des remarques et des commentaires concernant la démographie professionnelle

- Très grande difficulté à recruter des médecins et des orthophonistes
- Une tendance au vieillissement des équipes, notamment pour les médecins
- Au-delà des postes vacants, les professionnels en place ne suffisent pas pour répondre aux besoins.
- La pénurie médicale est problématique par endroit et entrave le fonctionnement des CMPP
- Les postes d'enseignants se raréfie et certains CMPP transforme des postes pour garder la compétence en interne (à moyens constants)
- Certains CMPP ont recours à l'intérim
- Plusieurs CMPP ne comporte pas d'éducateurs et d'ergothérapeutes dans leurs équipes pluridisciplinaires.
- Certains métiers sont de plus en plus difficiles à recruter qu'auparavant (psychologue, psychomotricien, assistant de service social)
- La manque d'attractivité et des grilles de rémunération sont pointés.

3. EVOLUTION ORGANISATIONNELLE

3.1 Quelles ont été les principales évolutions organisationnelles de votre CMPP ces 5 dernières années ?

Synthèse des réponses :

- Mise en place du dossier informatisé de l'utilisateur (DUI)
- Evaluations, démarche d'amélioration de la qualité
- Passage en CPOM – changement de mode de tarification apportant plus de souplesse
- Augmentation des temps de synthèses et de coordination avec les partenaires (Ecole, Hôpital, ASE)
- Réorganisation des procédures d'admission et de sortie (dossier d'inscription, commission d'admission et de sortie...)
- Suivi plus précis de l'absentéisme
- Contractualisation ou structuration avec les PCO
- Renforcement du travail avec le secteur libéral
- Mise en place ou actualisation des projets personnalisés et des autres outils 2002-2
- Ouverture sur l'environnement et renforcement des missions de coordination avec les partenaires

3.2 Quelles ont été les principales évolutions de l'offre de soin de votre CMPP sur ces 5 dernières années ?

Synthèse des réponses :

- Diagnostic et accompagnement des enfants avec TND (TSA, TDAH, TSLA...)
- Formations et déploiement des outils d'évaluation
- Guidance parentale, thérapie familiales, groupes de parents
- Développer/renforcer l'approche intégrative
- Formation et consultations sur le psycho-trauma.
- Inscription de l'offre de soins dans les recommandations de la HAS
- Augmentation de l'offre groupale pour accompagner plus d'enfants
- Travail hors les murs et (dont à l'école et à domicile), création d'équipes mobiles
- Diversification de l'offre de soin : recrutement de neuropsychologues, d'ergothérapeutes ou d'éducateurs
- Création de parcours spécifique (notamment pour la petite enfance, ados, urgences)

3.3 Quelles initiatives ont été mises en place pour améliorer l'accès aux soins pour les patients et réduire les délais d'attente ?

- Entretiens téléphoniques de préadmission et ou de réévaluation sur les temps d'attente
- Envoi automatique de SMS ou de mail pour réduire l'absentéisme
- Développement de l'offre groupale
- Création de permanence d'accueil sans rendez-vous
- Mise en place de critères d'admission et de priorisation et de commission d'admission
- Equipe de première ligne d'évaluation des besoins (souvent en binôme)
- Renforcement de l'articulation PCO/CMPP
- Sensibilisation des professionnels libéraux et de l'éducation nationale sur les fonctionnements des CMPP
- Création de poste de psychologue consultant
- Formalisation et évaluation d'objectif thérapeutique
- Réflexion institutionnelle sur les durées d'accompagnement
- Mise en place de coordination de parcours

3.4 Avez-vous des remarques et des suggestions concernant les dernières évolutions organisationnelles ?

- Sentiment d'un discours dénigrant des autorités publiques vis-à-vis des CMPP
- Malgré les évolutions organisationnelles, les délais d'attente restent conséquents.
- Un manque global de moyens et de professionnels, en particulier médecins et orthophonistes.
- Beaucoup d'injonctions nationales (statistiques, évolutions numériques...) au détriment des accompagnements.
- Manque de solutions d'aval pour les enfants (IME, SESSAD, DITEP...).
- Les évolutions peuvent être parfois mal vécues par les équipes et peuvent générer des arrêts ou des départs de professionnels.
- Le contexte sociétal est complexe : les situations des enfants et des familles sont très préoccupantes, les demandes de soins et d'accompagnement sont très attendues et le cadre de travail est très contraint
- Des CMPP se sont appuyés sur les missions socles pour repenser l'organisation.